



Compte-rendu du CHSCT du 24 juillet 2020

Ce CHSCT avait pour thèmes la situation sanitaire due à la COVID19 et les systèmes de climatisation.

Dans notre déclaration liminaire nous avons à nouveau dénoncé l'iniquité de la prime COVID et le scandale du vol de nos congés.

Masques et risques COVID19 :

Depuis la semaine dernière et devant le « rebond » de la pandémie, le port du masque est maintenant obligatoire pour les accueils. Et ils sont aussi obligatoires dans les open-space regroupant plus de 20 agent.es même si la distanciation physique de 1m est respectée.

Face à cette « nouvelle situation », **Solidaires** a demandé à la direction de doter l'ensemble des agent.es et plus seulement celles et ceux prenant les transports, de 10 masques. La direction a accepté cette demande unanime des représentantes et représentants du personnel. Les usagers pourront en être également dotés s'ils n'en disposent pas.

Concernant les masques : ces derniers sont commandés et diffusés par le ministère de l'Intérieur qui a fait le choix de masques en tissus.

D'autre part **Solidaires** a demandé que les recommandations du Secrétariat Général d'aménager ou de décaler les horaires d'arrivée et de départ pour les agents utilisant les transports collectifs en cas d'affluence, et assouplir le régime des horaires variables, suspendre ou aménager le régime des plages fixes et variables soient appliquées. La direction se retranche derrière la décision de la Direction Générale d'un retour à la normale pour la gestion des horaires.

Agents de sécurité et accueils :

Comme chaque année des vigiles ont été positionnés sur tous les sites pour la campagne IR, tout à fait particulière cette année. Ces derniers devaient ne plus être présents début juillet mais au vu du contexte sanitaire, du flux dans nos accueils mais aussi de la pression des organisations syndicales, ces derniers sont maintenus jusqu'au 24 juillet sur l'ensemble de nos sites.

En dehors des sites d'Argonne, Paganini et Boucry qui ont des vigiles toute l'année, ils seront également maintenus tout le mois d'août sur les sites Beuret, Meuniers, Saint-Sulpice et Sand au vu du nombre d'usagers reçus sur ces sites.

Sur les sites n'en ayant plus, une note très précise a été envoyée à l'ensemble des responsables de services pour organiser l'accueil. On peut y lire « *les agent.es, contrairement aux agents de sécurité dont c'est la mission, n'auront pas à assurer le filtrage des usagers à l'entrée des sites* » mais les agent.es (tous grades confondus) devront tout de même vérifier le respect des distanciations physique dans nos accueils et donc « filtrer » le nombre d'usagers. Nous nous sommes inquiétés également de qui « obligera » les usagers à

porter un masque en cas de refus. Pour la direction ce sont les agent.es (cadres A ou A+). Pour Solidaires, même si le risque est minime, cela peut provoquer des incidents et nous avons répété que cela n'était pas le « métier » des cadres A ou A+. Une raison de plus, pour nous, de maintenir les agents de sécurité sur tous les sites.

Mise à jour des DUERP et PAP :

Dans le « guide pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention dans le cadre de la reprise d'activités », il est préconisé de retranscrire le contenu des mesures de prévention actualisées au plus tôt dans l'application DUERP/PAP.

La direction là aussi se retranche derrière les consignes de la DG, pour une mise à jour qui interviendra seulement à partir de mai 2021 ce qui pour nous est beaucoup trop tard.

Fortes chaleurs :

Les fontaines à eau sont toutes conformes sur les sites et peuvent donc être utilisées. Elles sont équipées de filtres qui sont changés 2 fois par an par la société de maintenance. Il faut toutefois veiller à ce que les bouteilles ne touchent pas les becs verseurs des fontaines pour éviter une éventuelle contamination.

L'usage des ventilateurs est par contre proscrit dans les bureaux où travaille plus d'un agent.

Les climatiseurs sont équipés de doubles filtrations (bactéries et virus) et d'extractions d'air qui rende leur utilisation sans risque.

La Direction indique toutefois que le mode de fonctionnement des climatiseurs dans le contexte sanitaire les rends moins performantes : l'air est puisé exclusivement à l'extérieur des locaux et non recyclé, d'où une arrivée uniquement d'air chaud plus long à refroidir. D'autre part les débits d'air sont réduits au minimum par prescription du Secrétariat Général et du Haut Conseil de Santé Publique.

Malgré nos demandes de banalisations des journées de travail, la Direction ne propose que des horaires adaptés (ouverture de la pointeuse plus tôt), boire de l'eau, d'aller dans les salles climatisées, d'ouvrir les fenêtres pendant 10mn 3 fois par jour.

Mais sur Paris, la majorité de nos sites ne sont pas climatisés. Et sans attendre la canicule, il est difficile de travailler en cas de fortes chaleurs. Dans un contexte sanitaire où il est impossible d'utiliser les ventilateurs, où dans certains sites et espaces-ouverts les agent.es devront désormais porter un masque. Solidaires a demandé une fois encore la possibilité de journées continues (7H30-13H30 ou 8h00-14H00) sans devoir récupérer les heures perdues. Mais une fois encore la direction parisienne s'y refuse et ainsi se refuse de prendre en compte la situation exceptionnelle pour protéger au mieux la santé des agent.es et améliorer leurs conditions de travail.

Télétravail :

De nombreux collègues de Paris sont encore « confinés » pour cause de fragilité et un certain nombre d'entre eux attendent de pouvoir télétravailler. La rupture avec le collectif de travail depuis des mois peut s'avérer dangereuse pour ces agent.es. Solidaires a redemandé à ce qu'il y ait des contacts réguliers avec ces agent.es de la part des responsables de service.

La DRFIP n'a plus la possibilité de commander directement des ordinateurs portables. C'est la DG qui centralise les commandes des Directions et en assure la diffusion. Nous continuons à suivre ce dossier pour permettre à l'ensemble des agent.es fragilisés de télétravailler.

Matériel :

Une prochaine livraison de bras articulés pour les écrans devrait permettre de répondre à toutes les demandes reçues à ce jour.

Délibérations :

Une délibération « Prévention COVID19 » a été votée. Solidaires s'est abstenu tout en ayant participé largement à sa rédaction. Nous ne pouvons pas soutenir une proposition visant à stocker des masques FFP2 ou chirurgicaux alors que les personnels médicaux qui vivent au quotidien avec le Covid-19. en ont un réel besoin et peut être encore plus dans les mois qui viennent. D'autre part nous ne sommes pas favorables au port du masque obligatoire dans les bureaux. Pour Solidaires ce sont le respect de la distanciation et le respect des mesures barrière qui priment. C'est à l'employeur de préserver la santé et la sécurité des agents

Solidaires a proposé une délibération sur la suppression du jour de carence en cas d'arrêt maladie qui a été votée à l'unanimité.